

N°2025/077**DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES**Arrondissement
de BRIANCON**Commune du MONETIER-LES-BAINS****A R R E T E**

Fixant les tarifs des ventes de la régie de recettes pour l'Administration Générale,

Le Maire du MONETIER LES BAINS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2122-21 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°035/2020 du 23 mai 2020 donnant délégation à Monsieur le Maire ;

Vu l'arrêté municipal n°2025/076 en date du 7 mars 2025 modifiant la régie de recettes pour l'administration générale ;

Vu l'arrêté municipal n°2024/414 du 16 octobre 2024 fixant les tarifs de vente de la régie de recettes pour l'Administration Générale ;

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs des ventes des produits encaissés par la régie de recettes de l'Administration Générale ;

A R R E T E

Article 1 : L'arrêté n°2024/414 du 16 octobre 2024 est abrogé.

Article 2 : Les tarifs des ventes sont fixés comme suit :

Photocopie	A4 : 0.25€ la feuille
Participation aux animations communales	A définir suivant animation proposée
Forfait de ski étudiants	Tarif scolaire saison en vigueur
Forfaits de ski agents	Tarifs selon délibération en vigueur
Redevance affouage	Tarif suivant délibération
Disque de stationnement	1.00 €
Livret d'accueil du Musée d'Art Sacré	4.00 €
Livret architecture	2.00 €
Carte Postale du Musée d'Art Sacré	0.50 €

Article 3 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille – 31 rue Jean-François Leca – 13002 MARSEILLE ou sur www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

AR Prefecture

005-210500799-20250307-2025_077-AR
Reçu le 11/03/2025

Article 4 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise à :

- Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes
- Monsieur le Trésorier de Briançon
- Le Régisseur de la Régie de Recettes pour l'Administration Générale
- Le Mandataire de la Régie de Recettes pour l'Administration Générale

Fait au MONETIER LES BAINS, le 07 mars 2025

Le Maire

Jean-Marie REY

